

Quoi de neuf dans l'application mobile en mars ?



Application disponible pour



► Message important :

Ce support a pour objectif de présenter les nouvelles fonctionnalités disponibles en mars pour vos clients. Il est mis à jour chaque mois.

Il est destiné à un usage interne et concerne uniquement l'application Particuliers.



Veuillez noter que les mises en ligne des fonctionnalités peuvent être décalées, une information serait alors diffusée.

Légende

SUPPORTS DISPONIBLES



DEMO



B'DIGIT



FICHE
PRATIQUE



TUTO
VIDÉO



FAQ

SUPPORTS BIENTÔT DISPONIBLES



DEMO



B'DIGIT



FICHE
PRATIQUE



TUTO
VIDÉO



FAQ

SIGNIFICATION ICÔNES



Disponible sur l'application Apple



Disponible sur l'application Android



Disponible sur l'application Huawei



Nouvelles fonctionnalités phares



Pour en savoir plus, se référer à
l'annexe

Les interstitiels* présentés au mois de mars

i Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

	Pour qui ?	Fréquence ?
R Incitation à activer Sécur'Pass	Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire)	À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Confirmation de son pays de résidence fiscale	Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***	À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Confirmation du pays de résidence fiscale de son enfant	Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs	À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Transmission de son avis d'imposition	Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante	À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)
R Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des informations sur son usage de l'application	Tous les clients	Une fois tous les 6 mois

***Interstitiel** : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

****Cookie** : Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

*****EAI** : Échange Automatique d'Informations

Les interstitiels* présentés au mois de mars

i *Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe*

	Pour qui ?	Fréquence ?
R Confirmation de son numéro téléphone mobile sécurisé	Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Confirmation de son adresse e-mail	Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mise à jour depuis 1 an ou plus	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Renseignement de son adresse e-mail	Les clients n'ayant pas déjà renseigné une adresse e-mail privée / professionnelle	1 à 5 fois par mois
R Revue de connaissance clients NEW	Les clients dont certaines informations du dossier réglementaire sont trop anciennes	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
Interstitiel présentant les fonctionnalités de l'appli	Les nouveaux clients	Une fois à la première connexion

*Interstitiel : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

★ Nouveauté phare

En synthèse, que vont découvrir vos clients en mars ?



Mars 2022



Mars 2022



Mars 2022

Nouvelles fonctionnalités

1. Comptes : ajout de tags et / ou commentaires sur les opérations
2. Moyens de paiement : intégration de la FAQ Chèques

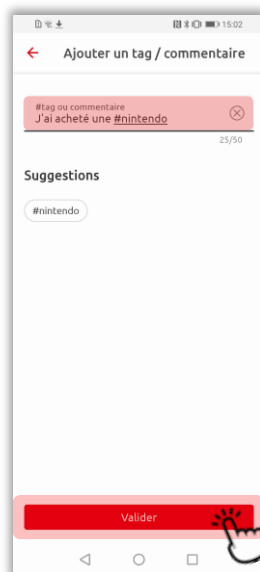
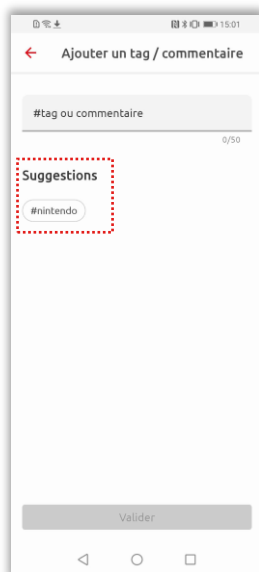
1. Comptes : ajout de tags et/ou commentaires sur les opérations.

- Votre client, s'il le souhaite, peut **ajouter des tags et/ou des commentaires** sur ses opérations.
- Ces informations supplémentaires l'aident à **classer et à retrouver plus facilement** ses opérations.



*Date de généralisation à venir

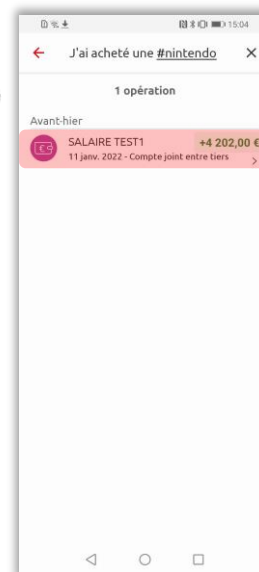
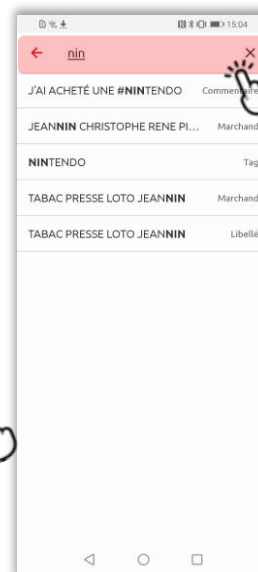
Ajouter un tag / commentaire



Modifier un tag / commentaire



Rechercher des opérations associées à un tag / commentaire



Lors de la 1^{ère} utilisation, aucun tag n'est proposé dans la catégorie « *Suggestions* ». Ils apparaissent par défaut lorsque le client a déjà utilisé cette fonctionnalité en proposant des tags (c'est le cas pour « #nintendo »).

Le client a la possibilité de modifier son tag (a posteriori) en cliquant sur le crayon.

2. Moyens de paiement : intégration de la FAQ Chèques

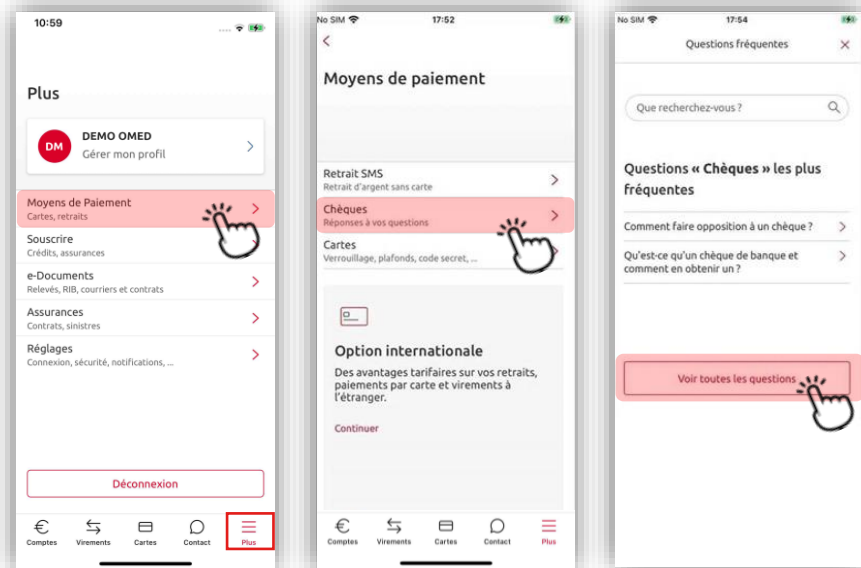
- Votre client peut désormais **consulter la FAQ liée aux chèques** depuis la rubrique **Moyens de paiement** de son application mobile (via le menu **Plus**).



16/03/22

16/03/22

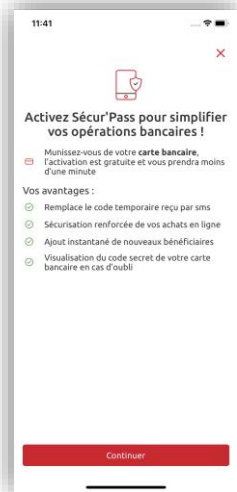
16/03/22



ANNEXES

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de mars (1/4)

Incitation à activer Sécur'Pass



Pour qui ? Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire active)

Fréquence ? À chaque connexion

⚠ Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des informations sur son usage de l'application. Il s'agit d'un interstitiel imposé par la CNIL.

Pour qui ? Tous les clients

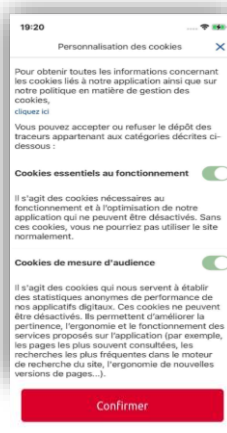
Fréquence ? Une fois tous les 6 mois

Pour qui ? Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***

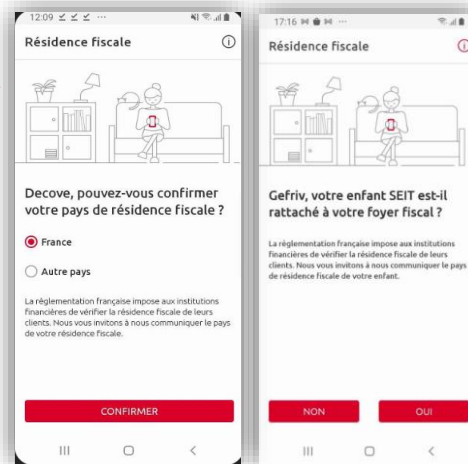
Fréquence ? À chaque connexion

⚠ Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Cookies Consent



Confirmation du pays de résidence fiscale



Pour qui ? Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs

Fréquence ? À chaque connexion

⚠ Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Transmission de l'avis d'imposition



Pour qui ? Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante

Fréquence ? À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)

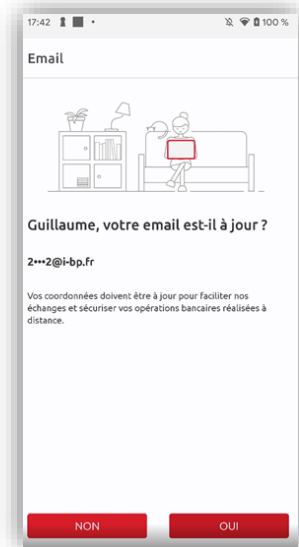
***Interstitiel** : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

****Cookie** : Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

*****EAI** : Échange Automatique d'Informations

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de mars (2/4)

Messages invitant les clients à confirmer leur adresse e-mail

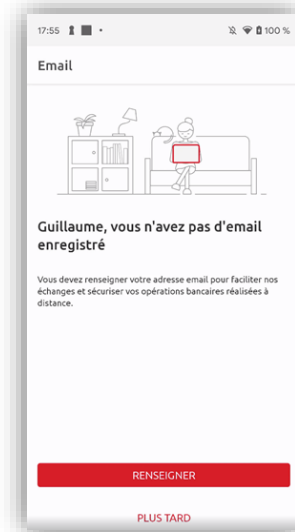


Pour qui ? Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.

⚠ Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Messages invitant les clients à renseigner leur adresse e-mail



Pour qui ? Les clients n'ayant pas déjà renseigné une adresse e-mail privée / professionnelle.

Fréquence ? 1 à 5 fois par mois.

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de mars (3/4)

Messages invitant les clients à confirmer leur numéro de téléphone mobile sécurisé

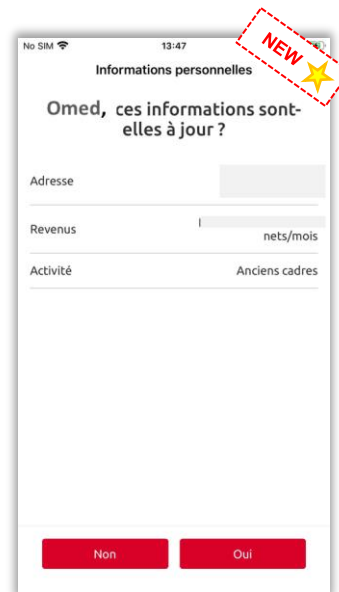


Pour qui ? Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.

! Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Revue de connaissance client : Messages invitant les clients à mettre à jour des informations personnelles : revenus, CSP, etc.



Pour qui ? Les clients dont certaines informations relevant du dossier réglementaire sont anciennes : adresse, revenus, CSP.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.

! Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

***Interstitial** : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

Les autres interstitiels* présentés au mois de mars (4/4)

Présentation des fonctionnalités de l'appli



Pour qui ? Les nouveaux clients.

Fréquence ? Une fois à la première connexion.